



*Bureau des radiocommunications*

*(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)*

**Circulaire administrative  
CACE/521**

Le 20 décembre 2010

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur  
des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux  
de la Commission d'études 4 des radiocommunications  
et à la Commission spéciale chargée d'examiner  
les questions réglementaires et de procédure**

**Objet: Commission d'études 4 des radiocommunications  
– Approbation d'une Recommandation révisée**

### **Services par satellite**

Dans la Circulaire administrative CAR/298 en date du 17 septembre 2010, un projet de Recommandation révisée a été présenté pour approbation, conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 17 décembre 2010.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe à la présente Circulaire son titre avec le numéro qui lui est attribué.

Valery Timofeev  
Directeur du Bureau des radiocommunications

### **Annexe: 1**

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

## **Annexe**

### **Titre de la Recommandation approuvée**

Recommandation UIT-R S.1003-2

Doc. 4/BL/13

### **Protection de l'environnement de l'orbite des satellites géostationnaires**

---